

## Inf'auvergne



### Le Mot

... du Secrétaire Général

#### Un nouveau e-RDV

J'ai le plaisir de vous adresser la première lettre contact de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Auvergne : *Artisanat Inf'auvergne*. Ce nouveau « e-RDV » bimestriel a pour vocation de faire connaître les actions de notre réseau et de partager avec vous des informations pratiques concernant le secteur.

Bonne lecture,  
Dominique Gouttebel



### Focus sur :

## L'environnement

#### La responsabilité des entreprises face au risque environnemental : entre prise de conscience et contraintes réglementaires

Suite à une prise de conscience générale, et depuis le Grenelle de l'environnement, la réglementation environnementale devient de plus en plus contraignante. Les entreprises artisanales jusqu'à maintenant épargnées sont de plus en plus contrôlées.

Dans ce contexte réglementaire dense, qui ne tient pas toujours compte de leurs réalités quotidiennes, les chefs d'entreprise souhaitent améliorer leurs pratiques en matière d'environnement mais n'ont pas toujours les moyens de le faire seuls.

Aujourd'hui, toute grande entreprise possède un service environnement. Par analogie, l'ingénieur environnement de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat assure cette fonction au sein de la plus grande entreprise d'Auvergne : l'Artisanat.

L'objectif de l'ingénieur environnement est double :

- Sur le terrain, il assure l'information et l'accompagnement des entreprises artisanales afin de concilier vie économique et respect de l'environnement.
- En sensibilisant les partenaires extérieurs, il contribue à une meilleure prise en compte des spécificités de l'artisanat sur le territoire.

« Plus que jamais, il devient nécessaire pour les artisans de trouver le juste équilibre entre le respect de l'environnement et la liberté d'entreprendre. La maîtrise de la réglementation environnementale est en passe de devenir un véritable facteur de succès et de pérennité pour les entreprises artisanales ».

*Antoine Chevillard, Ingénieur Environnement de la CRMA*

Retour sur les actions menées...

### Le chiffre

# 1 900

C'est la production en moyenne en kg de déchets dangereux générés chaque année par une entreprise artisanale.

### Agenda

- 6<sup>ème</sup> conférence européenne des villes durables- Dunkerque du 19 au 21 mai 2010  
Construire la ville durable – le défi des autorités locales : [www.dunkerque2010.org.fr](http://www.dunkerque2010.org.fr)
- Salon SIREME, Paris : produits et solutions innovants liés à la performance énergétique des bâtiments et aux énergies renouvelables du 1<sup>er</sup> au 3 juin 2010  
[www.sireme.fr](http://www.sireme.fr)

### Sur la toile

<http://www.biodiversite2010.fr>  
le portail français de l'année internationale de la biodiversité



## En Bref...

### Les apprenties coiffeuses de l'IFFP15 et leurs formateurs-accompagnateurs en Espagne

8 jeunes filles préparant le Brevet Professionnel de coiffure ont suivi un stage de perfectionnement en Catalogne du 17 au 31 janvier 2010. Une expérience enrichissante qui a pu se réaliser grâce au financement de la Bourse Léonardo Da Vinci et du Contrat d'Objectif et de Moyens (fonds provenant du Conseil Régional et de l'Etat). Dossier mis en œuvre par Anne Denéfle, chargée de la mobilité auprès des CFA.

## Echos des Métiers



### Et le prix est attribué à ...

Le Prix SEMA Jeunes encourage les jeunes talents pour leur savoir-faire spécifiques aux métiers d'art à travers des œuvres réalisées par les élèves de lycées professionnels, d'écoles techniques, de jeunes en alternance et étudiants en écoles.

Cette année, après avoir obtenu le titre de meilleur apprenti Coutelier, le Prix Sema Jeune départemental, puis le Prix Sema jeune régional, Julien BAILLON, un jeune Thiernois de 27 ans, vient de se classer troisième au niveau national (niveau V – CAP/BEP).

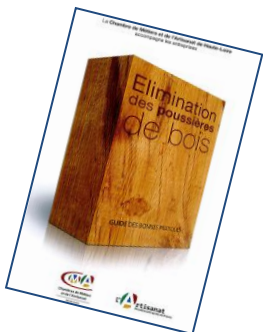
Son oeuvre, "Le Légende", nommée ainsi en hommage aux mille et une histoires venues des bois et forêts, est un couteau de chasse multi pièces à cran d'arrêt d'inspiration ancienne.



## Le kiosque

Elimination des poussières de bois : **Le guide des bonnes pratiques**

Réalisé par la CMA de la Haute-Loire, ce guide est destiné aux chefs d'entreprises de la filière bois désireux de tester ou mettre en place les mesures nécessaires au respect de certaines règles notamment en matière de risques professionnels.



## Les actions collectives 2008-2010



La marque exigée par un nombre croissant de donneurs d'ordres récompense les imprimeurs respectueux de l'environnement : 51 entreprises ont été référencées sous le nouveau cahier des charges (diagnostic, montage du dossier, présentation au comité d'attribution régional)

Entreprises référencées **Imprim'Vert**

51

### Les visites « Energie »

A ce jour, 82 artisans ont bénéficié des visites « énergie » de la CRMA : Après une évaluation de la performance énergétique de l'entreprise, l'étude des consommations, des abonnements et des factures, l'estimation des potentiels d'économies, un rapport rédigé par l'ingénieur environnement contenant des propositions de solutions est remis à l'entreprise.

Entreprises visitées

82



### Collecte des huiles alimentaires usagées

L'adhésion à l'opération permet de bénéficier des tarifs négociés par la CRMA pour la collecte et d'élimination des huiles alimentaires usagées. 63 entreprises ont déjà signé la charte de d'adhésion.

Entreprises engagées **RECYCL'huile**

63

## Les chantiers de l'environnement

### Elimination des pneus usagés

Les deux collecteurs principaux Alliapur et France Recyclage pneumatique ont arrêté de collecter les pneus usagés chez les garagistes s'approvisionnant via internet. En effet, ceux-ci proviennent de société non assujetties à la taxe d'élimination. Il en résulte un déficit financier au sein du dispositif de collecte. La CRMA vous tiendra informés de l'avancée des négociations qui sont en cours au niveau national entre le CNPA et les ministères concernés.

### A paraître en 2010, l'annuaire de l'Eco-Construction, de l'Eco-Rénovation et de la Maîtrise de l'Energie dans le Puy de Dôme

Ce Guide-Annuaire à destination des particuliers et des donneurs d'ordres a pour vocation d'identifier et de valoriser les professionnels compétents dans le département, et de centraliser l'ensemble des informations pratiques liées à la thématique (technique, aides financières, labels, etc...).

## Activités réglementaires

### L'inspection des installations classées a publié ses axes prioritaires pour 2010 :

- Les pressings mis en demeure en 2008 lors de l'opération « coup de poing » seront contrôlés afin de vérifier l'état d'avancement de la réalisation des prescriptions formulées.
- Les imprimeurs soumis à déclaration seront audités en 2010 suite à la parution de l'arrêté concernant la consommation de solvants et encres.
- Les établissements de distribution de carburants en milieu urbain seront contrôlés sur les aspects réglementaires de leurs installations.

### ➔ Veille réglementaire

Vous y retrouverez toutes les informations utiles concernant les arrêtés et décrets relatifs à l'environnement ainsi que les actions à mettre en œuvre pour se mettre en conformité avec ceux-ci. A suivre sur [www.crma-auvergne.fr/ACTIONSDELACHAMBRE/Environnement/Documentsutiles](http://www.crma-auvergne.fr/ACTIONSDELACHAMBRE/Environnement/Documentsutiles)

**Artisanat Inf' Auvergne** : Lettre d'information de la CRMA Auvergne – 1, avenue des Cottages – BP 358 – 63010 Clermont-Ferrand cedex 1 – e-mail : [crma@crm-auvergne.fr](mailto:crma@crm-auvergne.fr). Directeur de publication : D. Gouttebel, B. Sabot. Création/Rédaction : K.Roche, C. Barré. Crédits photos : APCM – CRMA Auvergne. Merci aux personnes qui ont participé à la rédaction de ce numéro. Afin de contribuer au respect de l'environnement, n'imprimez ce document qu'en cas de nécessité.